

**Avis proposés par les membres représentants du personnel au CHSCT-D du 5 mars 2021.**

Avis n°1	<p>La mise en œuvre des tests salivaires dans les écoles demande une préparation administrative en amont conséquente. Il s'agit pour le directeur ou la directrice et son équipe de : prendre connaissance des divers documents, les transmettre aux familles, récolter les documents, assurer les compléments si besoin, répondre aux questions des parents, organiser l'espace, mettre en place les plannings de passage. Tout cela, noyé au milieu des multiples missions du quotidien, demande du temps, beaucoup de temps. <b>Les représentants du personnel au CHSCT-D demandent à ce que les écoles soient averties de la tenue du test au minimum 8 jours avant.</b></p> <p>Réponse IA : Cette objectif devrait être tenu à terme. Cela ne sera pas forcément le cas pour les écoles qui testeront la semaine prochaine.</p> <p align="center"><i>Avis voté à l'unanimité.</i></p>
Avis n°2	<p>Nous le constatons tous depuis maintenant un an avec certitude : la charge de travail des directeurs d'école est démesurée. Amplifiée par la gestion de la crise sanitaire, beaucoup d'entre eux sont surmenés. Dans notre département, un grand nombre de directeurs n'ont pas de décharge hebdomadaire. <b>Face à la charge administrative que représentent l'organisation et la mise en place des tests salivaires, que ce soit par un prélèvement à l'école ou à la maison, les représentants du personnels demandent à ce qu'une aide humaine administrative puisse être présente au moins une journée avant la journée de test pour épauler le directeur dans la tâche administrative relative au bon déroulé des prélèvements.</b></p> <p>Réponse IA : Les moyens ne sont pas suffisants pour systématiser cela. Suite à notre proposition, l'IA trouve intéressant de permettre au équipes en faisant la demande de missionner un CPC sur une demi-journée pour venir en soutien dans la charge administrative et la logistique en amont.</p> <p align="center"><i>Avis voté à l'unanimité.</i></p>
Avis n°3	<p>La FAQ stipule qu' « une telle organisation permet d'estimer le temps de collecte de tous les prélèvements pour une classe d'environ 15 minutes. » Cela est trop peu. Les expérimentations montrent que plus de temps est nécessaire. Ce temps comprend l'installation des enfants, la distribution des pots, la passation de consignes, le prélèvement, la vérification, la récolte des pots, la sortie de la salle et la préparation, pour le superviseur, du matériel pour le groupe suivant. Tout cela rentre, si tout se passe parfaitement, dans un temps de 20 minutes. En incluant un temps, même court, de pause pour le superviseur, <b>les représentants du personnel au CHSCT-D demandent que le temps de passage par groupe soit de 25 minutes minimum.</b></p> <p>Réponse IA : la FAQ sera mise à jour. Une fourchette citant un temps entre 15 et 25 minutes sera ajoutée. L'IA précise qu'il s'agit là d'un repère et non un temps contraignant.</p> <p align="center"><i>Avis retiré car l'IA s'est engagée à mettre en œuvre sa réponse.</i></p>
Avis n°4	<p>En fonction des décisions qui appartiennent aux familles, tous les enfants ne sont pas testés. Cela pose la question de la responsabilité de l'enseignant.e qui ne peut se dédoubler. La FAQ précise que les enseignant.es doivent être présent.es au moment du test. Qu'en est-il pour les autres élèves non-testés. Les collègues doivent pouvoir trouver des réponses à toutes leurs questions, et le cas échéant, se tourner vers un interlocuteur. Cela concernera les classes en tension pour lesquelles les enseignant.es ne peuvent pas s'éloigner du groupe. <b>Les représentants du personnel au CHSCT-D demandent à ce que soit intégré à la FAQ un paragraphe sur les différentes organisations qu'il est possible de retenir au sein de la classe, le jour du test. Ce paragraphe proposera aux enseignant.es la possibilité de solliciter une aide (humaine ou logistique) auprès de la circonscription.</b></p> <p>Réponse IA : L'administration propose d'ajouter une phrase du type : « l'organisation concernant les élèves non-testés doit être trouvée en interne avec les ressources disponibles. Si une école se trouve en difficulté, elle doit se tourner vers son IEN qui sera en mesure de proposer une solution ».</p> <p align="center"><i>Avis retiré car l'IA s'est engagée à mettre en œuvre sa réponse.</i></p>
Avis n°5	<p>Les premières expérimentations ont montré que, parmi les différentes modalités testées, le fonctionnement avec un prélèvement « collectif » était le plus efficient. Or dans la FAQ, il est noté que « A défaut, un espace spécifique est aménagé dans la classe. » Cela n'est pas envisageable dans le sens où l'organisation pour la personne qui supervise n'est pas possible. <b>Les représentants du personnel au CHSCT-D demandent que cette phrase soit supprimée de la FAQ et que par conséquent, les tests ne puissent se tenir que dans un espace dédié.</b></p> <p>Réponse IA : L'administration va reprendre la formulation de ce paragraphe. Il s'agit ici de lister les différentes solutions possibles. Il revient ensuite à l'école de choisir celle qui est la plus adaptée aux locaux. Le lieu « préau de la récréation » va être ajouté.</p> <p align="center"><i>Avis retiré car l'IA s'est engagée à mettre en œuvre sa réponse.</i></p>